

Assemblée Générale

22 Mai 2016

ANGERS

09H00 : début de l'Assemblée Générale

Loïc COSNUAU accueille les participants et les remercie pour leur présence.

1 – Nomination de la Commission de Vérification des Pouvoirs

Le secrétariat de la FFSG se charge de la vérification.

2 – Vérification des Pouvoirs

32 clubs sur 57 sont présents ou représentés soit 276 voix sur 344 possibles
Le quorum est atteint et l'Assemblée Générale peut délibérer.

3 – Approbation du PV de l'Assemblée Générale 2015

Le PV est adopté à l'unanimité.

4 – Rapport d'activité CSNDG

Rapport moral
Loïc COSNUAU, Président de la CSNDG

Bienvenue à Angers et merci de participer à cette Assemblée Générale.

Au niveau des licenciés, nous passons de 4254 en 2015 à 4726 en 2016. Une très belle augmentation qui nous permet de battre le record de 2014 qui était de 4410. Une augmentation de 472 licenciés en grande partie due à la reprise des licences par notre plus gros club (+273 licences), nouvel objectif à partir de maintenant atteindre les 5000.

Félicitations aux clubs qui se battent pour faire progresser le nombre de nos licenciés. Pour information, le classement des clubs de plus de 200 licenciés (5 clubs, 1 de plus que la saison dernière) :

- Lyon Glace Patinage	361
- Auvergne Danse sur Glace	253
- Brest Sport Et Patinage	242
- Viry OCDV et Epinal Club Patinage sur Glace	205

Pour les résultats sportifs, après une grosse frayeur en début de saison suite à la blessure de Gabriella PAPADAKIS qui les a privés avec Guillaume CIZERON des Grands Prix, nous avons été rassurés lors de leur prestation aux Championnats de France Elite à Epinal. Enorme émotion lors de leur 2^{ème} titre consécutif de Champion d'Europe et l'apothéose pour le 2^{ème} titre consécutif de Champion du Monde. Je pense que l'on peut les applaudir chaleureusement ainsi que leurs entraîneurs pour leurs exploits et en leur souhaitant la même réussite pour les saisons à venir y compris pour les Jeux Olympiques.

Du côté des juniors, très bons résultats pour Marie-Jade LAURIAULT et Romain LE GAC qui se sont qualifiés pour la finale des Grands Prix Junior où ils ont terminé 5^{ème}. Bons résultats également pour Angélique ABACHKINA et Louis THAURON qui sont restés malheureusement à la porte de la Finale en se classant 7^{ème} et 1^{er} remplaçant. Malgré une contre performance de Marie-Jade et Romain, nos 2 couples terminent dans les 10 premiers aux Championnats du Monde. Aux Championnats de France Junior à Poitiers, ces 2 couples nous ont offert une belle bagarre pour la 1^{ère} place qui a été remportée par Marie-Jade et Romain. On peut applaudir ces 2 couples pour cette belle saison. Nous avons 16 couples aux Championnats de France Junior (15 la saison dernière) avec des niveaux très différents mais en progression car nous avons 6 couples au dessus des 110 points contre 3 seulement en 2015.

Une très belle surprise concernant le nombre de couples aux Championnats de France Benjamin, Minime et Cadet, 34 couples (11 benjamins, 14 minimes et 9 cadets) contre 24 la saison dernière. Cette belle progression montre l'efficacité de l'élargissement des catégories d'âge que nous avons mis en place. De plus, la grande majorité de ces couples étaient d'un très bon niveau - je pense que la création de l'Autumn Cup avec le Patinage Artistique Synchronisé qui a lieu en fin octobre et le regroupement pour les minimes/cadets qui a suivi n'y sont pas pour rien dans la bonne préparation des patineurs. Nous avons également lors de la compétition du Havre, la Coupe Inter Régionale avec 11 poussins d'un niveau étonnant, 4 avenirs et 3 prébronze plus. Au total, 52 couples réunis pour ces 2 compétitions, cela fait bien longtemps que l'on n'avait pas vu ça.

Pour les solos, je déplore une fois encore de voir autant de garçons, de plus avec un bon niveau de patinage. La nouvelle formule des Championnats de France Solos bien qu'un peu longue avec des catégories à 24 a été une belle réussite avec des patineurs d'un bon niveau homogène.

Je remercie tous les Officiels d'Arbitrage ainsi que les bénévoles des clubs qui ont organisé nos compétitions cette saison. Je tiens à féliciter tous les organisateurs des finales nationales qui se sont pliés en 4 voir plus et les remercier pour leur accueil.

La CSNDG s'est réunie 2 fois durant la saison. Une première réunion sur 2 jours à Lyon les 24 et 25 octobre et une deuxième sur 3 jours à Poitiers les 26, 27 et 28 février. Une troisième était prévue fin avril pour préparer l'Assemblée Générale mais celle-ci a été annulée en raison de la date trop proche. La DTN, l'AFEDG et la CNOA sont systématiquement associés et participent activement aux débats. Les comptes-rendus sont en ligne dans l'intranet CSNDG.

Pour terminer, je tiens à remercier tous les membres de la CSNDG qui œuvrent sans compter pour le développement de la Danse sur Glace, ce n'est évident tous les jours de s'occuper de son club, sa ligue, la CSN, son travail et enfin sa famille.

Merci de votre attention.

Loïc COSNUAU précise également que la date de cette Assemblée Générale intervient trop tôt et n'a pas permis à la CSNDG de faire sa réunion préalable de préparation de l'AG.

Rapport financier

Lydie FERÉY, Trésorière de la CSNDG

Cf Annexe_PV1-Budget_Synthèse_2015_Prévisionnel_2016.pdf

Compte-rendu des compétitions de la saison 2015/2016

Robert COTTET-GAYDON

Cf Annexe_PV2-Bilan_Compétitions_2015-2016

BILAN DES COMPETITIONS DE LA SAISON ECOULEE

Championnats de France Couples Benjamins, Minimes, Cadets et Coupe Inter-régionale

Aucun problème n'a été rencontré durant cette compétition qui a réuni :

- 34 couples pour les Championnats de France
- 18 couples pour la Coupe inter-régionale

A noter que cette compétition a servi de support à une formation de juges.

Championnats de France Solos

Très bonne organisation.

Les catégories étaient très importantes. Les surfaçages ont été insuffisamment prévus. Des surfaçages ont dû être rajoutés.

Coupe de France Solos et Coupe Inter-régionale

La qualité de l'organisation est soulignée.

Un petit problème a été rencontré sur la qualité de l'hôtel mais l'avantage était qu'il était situé à proximité immédiate de la patinoire.

Catégories un peu difficiles notamment en Vermeil plus car les niveaux étaient très faibles.

Summer Cup

L'objectif de cette compétition est de préparer les futures échéances.

Les performances sont en hausse. Un gros travail est fait en amont par les entraîneurs pendant les stages pour que les couples soient bien préparés.

Au niveau de l'organisation, quelques difficultés ont été rencontrées au niveau de la convocation des panels.

Le jugement à 3 a été insuffisant. Tout est mis en œuvre pour que le jugement se fasse à 5 cette saison.

Le monitoring du Dimanche a été très apprécié.

Le retour sur vidéos a donné lieu à des échanges fournis entre les entraîneurs et les juges.

Coupe d'Automne

Il s'agissait de la 1^{ère} édition de cette compétition qui est couplée avec les masters de synchro pour assurer la pérennité financière.

Elle a réuni :

- 12 couples Minimes
- 7 couples Cadets
- 12 couples juniors

Elle a été suivie par le stage de regroupement d'Epinal et en a servi de support.

Rapport sur le mode de fonctionnement Sport pour tous Elisabeth RAFFIN

Cf Annexe_PV3-Rapport_délégué_Sport_pour_tous.pdf

5 – Vote sur le rapport d'activité de la CSNDG

Le rapport d'activité de la CSNDG est adopté à l'unanimité.

6 – Intervention du DTN / Président FFSG

Intervention de Catherine GLAISE : Conseillère Technique des Sports de Glace

Catherine soulève plusieurs points :

- Prochaine formation des entraîneurs
Catherine insiste pour qu'une sensibilisation auprès des Présidents soit faite pour inciter les entraîneurs à venir participer à la prochaine formation prévue au mois de Juin.
Elle indique que la qualité de ce stage sera exceptionnelle et il est important que les entraîneurs y participent au moment où on évoque le fort développement de la discipline couple.
Les intervenants seront les mêmes que la saison passée mais les modules seront différents.
A ce jour seule une petite vingtaine d'entraîneurs de Danse est inscrite (contre 90 en Artistique)
- Développement des couples : Il faut d'ores et déjà se concentrer sur l'après Gabriella et Guillaume et à ce titre il faut que tout le travail de développement des couples aille jusqu'aux Elites.
- La mutualisation des moyens est à favoriser notamment avec l'Artistique
- Rappel de l'extraordinaire évènement que va constituer la finale du Grand Prix qui aura lieu à Marseille au mois de Décembre prochain : tout doit être mis en œuvre pour faire venir un maximum de personnes et notamment les entraîneurs.

Intervention de Thierry SOLER : Directeur Technique National

Thierry SOLER présente le Centre permanent d'entraînement qui va être créé sur l'île de France et notamment à Viry Chatillon qui dispose d'un grand nombre d'heures inutilisées. Il ne s'agira pas d'un pôle mais d'un lieu où il sera possible d'avoir des entraînements complémentaires (ex : pendant les vacances). Ce Centre sera lancé à partir du mois de Septembre de cette année. Un recrutement est en cours.

7 – Intervention du Président de la Commission Fédérale des OA

Anthony LEROY

Anthony LEROY excuse l'absence de Ronald BEAU retenu au Séminaire ISU. Il indique se tenir à la disposition pour répondre à toutes les questions posées. Il remercie la CSNDG d'avoir tenu compte des problèmes rencontrés par les Officiels d'Arbitrage et d'avoir mis en place un nouveau dispositif.

Il souligne l'arrivée de Nathalie PECHALAT en qualité de juge.

8 – Questions posées

Une seule question nous est parvenue

Question posée par l'Association des Sports de Glace Chalonnais :

« Dans la mesure où un couple a validé sa médaille standard imposée lors des compétitions nationales (exemple : Bronze) et qu'il ne possédait préalablement pas la médaille de niveau inférieur (Pré-bronze) car ils ont « sauté » cette catégorie, est-il envisageable, comme pour la médaille de libre, qu'il valide directement ce niveau de test sans devoir passer le test de niveau inférieur »

Réponse : Jusqu'à présent seule la validation de la médaille pré-bronze permet la validation des tests de niveaux inférieurs ;

Pour l'instant il n'y a pas de modification du Règlement Intérieur prévue.

9 – Présentation du calendrier 2016/2017

Rappel des problèmes constatés lors de la saison précédente :

- 2 Tournois de France ont failli être annulés faute de panel suffisant : Brive et Dijon
- Lors du TDF de Brive, seuls 7 Officiels d'arbitrage étaient présents ce qui était très nettement insuffisant

Conséquences : Certains OA ont annulé leurs disponibilités sur les compétitions suivantes. La rotation des Spécialistes techniques a été très difficile, ceux-ci étant principalement des entraîneurs.

Certains officiels ne veulent plus venir juger et les difficultés rencontrées la saison dernière créent également des problèmes pour le recrutement de nouveaux officiels.

Une nouvelle organisation est donc proposée :

- Abandon de l'organisation de 2 TDF sur le même week-end.
- Renforcement des panels

La CSNDG a reçu peu de candidatures pour l'organisation des compétitions 2016/2017

2 principes ont été respectés pour l'établissement du calendrier :

- Clubs prioritaires selon le tableau communiqué
- Equilibrage géographique

Question posée (Limoges) : *Quelle est la règle sur les zones prioritaires sur les championnats ?*

Réponse : Il faut reprendre le tableau établi sur les 4 dernières années et repris dans la communication d'appel à candidatures.

Remarque du Club de Reims : 2 TDF sont trop rapprochés des vacances scolaires.

Réponse : la volonté a été de conserver 15 jours d'écart entre les TDF pour pallier aux problèmes de constitution des panels.

Concernant la répartition des clubs après les préinscriptions, Robert souligne que les priorités se feront essentiellement sur les distances et le coût de déplacement des clubs.

Remarque de Catherine Glaise : 3 couples n'ont rencontré « personne » lors des TDF la saison dernière.

Réponse : Si des demandes sont faites elles seront examinées au cas par cas.

10 – Présentation des évolutions réglementaires applicables au 1^{er} Juillet 2016

Un travail important a été fait pour que le nouveau règlement soit plus pratique d'accès. Les recommandations du Conseil Fédéral ont été suivies.

Choix des musiques pour les solos sur les danses imposées.

Le problème principal est la vérification du Tempo.

Pour les couples ISU c'est le Juge Arbitre qui vérifie le nombre de battement par minutes mais il ne juge pas.

Pour les solos, le Juge Arbitre est également juge ce qui ne lui permet pas de vérifier le tempo. Une solution proposée serait que cette vérification incombe aux datas.

Un débat a lieu au sein de l'Assemblée.

Il est proposé de ne faire l'essai que sur la catégorie Minimés.

Dans tous les cas la musique du CD des imposées pourra être utilisée mais il faudra quand même amener son CD.

La musique 6 ne pourra pas être choisie car elle sera dédiée aux échauffements.

Maxime BEAUGRAND fait remarquer qu'il faudra veiller à limiter l'introduction pour ne pas allonger les temps de passage.

Autre solution possible : proposer plusieurs musiques mais cela implique des difficultés pour les droits d'auteurs :

Solution retenue mise au vote : test effectué sur la catégorie Minimes avec une personne qui sera désignée pour faire les vérifications en amont.

0 contre

3 abstentions : Les Clubs de Fontenay, Meudon et Français Volants

Une réflexion sera menée pour un fichier MP3 également pour les libres.

Battements de la musique des programmes de Danse Libre

Précision apportée sur la musique de la Danse Libre. Il est indiqué actuellement dans le règlement que la musique peut être sans battement musical pendant au maximum 10 secondes en début, en fin et pendant le programme.

Il sera précisé que les 10 secondes autorisées sans battement pendant le programme pourront être accolées aux 10 secondes autorisées en début ou en fin de programme.

Evolution sur les éléments

Avec les modifications de catégories, les benjamins d'aujourd'hui sont les minimes d'hier et donc un porté est possible.

Si des dérives arrivent sur les portés, une vigilance sera apportée.

Rémunération des OA.

Il s'agit d'une mesure décidée par les ligues.

Le Règlement Intérieur interdisait jusqu'à présent cette rémunération.

Une modification est donc nécessaire. Le terme d'indemnité d'arbitrage sera retenu à la place de rémunération.

Score minimum pour les Championnats de France Couples

L'idée est de mettre un score minimum à atteindre dans la saison pour pouvoir participer aux championnats de France afin d'éviter « l'apparition » d'un couple en cours de saison d'un niveau « ridicule »

La participation d'un couple déjà connu mais ayant par exemple été blessé sera examiné au cas par cas par la CSNDG.

Championnats de France Solos

Un désaccord existe au sein de la CSNDG sur la prise en compte des 2 meilleurs scores au lieu de 3 meilleurs tel que cela existe actuellement.

La décision est donc soumise au vote :

1 club pour les 2 meilleurs scores → Brest

Il est donc décidé de rester sur les 3 meilleurs scores.

Les catégories de 24 concurrents posent des problèmes d'horaires.

Les entraîneurs ont proposé de supprimer les entraînements officiels de libres.

Le vendredi serait réservé aux entraînements

Le samedi ne serait réservé qu'aux compétitions.

Il est passé au vote :

1 club favorable pour limiter à 10 par catégorie la sélection : Fontenay

Les autres clubs sont favorables pour conserver une sélection à 12 par catégories.

La proposition des entraîneurs est donc retenue.

« Reverse to result » après la première épreuve pour toutes les compétitions.

Il est procédé au vote : le système reverse to result est adopté pour l'ensemble des compétitions.

Sessions de tests.

Beaucoup de questions ont été posées notamment en fin de saison.

Des précisions ont donc été apportées dans le nouveau Règlement. Il est précisé que tout a été fait pour aller dans l'intérêt des patineurs.

Pour la validation automatique des tests adultes, il apparaît qu'il n'y a pas d'urgence. Une étude va être menée pour voir si cela est possible.

11 – Projet Sportif

Cf Annexe_PV4-Projet_sportif.pdf

12 – CD Musiques

Il est rappelé aux clubs organisateurs de compétitions que les musiques des danses imposées doivent faire l'objet, comme pour les musiques de libres, d'une déclaration auprès de la SACEM afin de permettre à leur compositeur, Michel CAZAUX, de percevoir les droits qui lui sont dus.

13 – Tarifs

Afin de palier au renforcement des panels rendus nécessaires pour la saison prochaine et permettre aux clubs organisateurs de supporter le surcoût financier, une augmentation des tarifs d'inscriptions aux compétitions est proposée :

	Tarifs 2015/2016	Proposition de tarifs 2016/2017
Championnats de France, Coupe Interrégionale	35 € par partenaire	40 € par partenaire
Championnat de France Solos, Coupe de France Solos, Coupe Interrégionale Solos	45 € par solo	55 € par solo
Compétitions Tournoi de France	40 € par solo et 60 € par couple	55 € par solo et 70 € par couple
Compétitions Tournoi Interrégional Rencontres Interclubs (solos)	30 € pour les solos et 40 € par couple	35 € pour les solos et 45 € par couple

Compétitions Adultes	Par solo : 45 € pour la 1 ^{ère} épreuve et 10 € par épreuve supplémentaire Par couple : 70 € pour la 1 ^{ère} épreuve et 20 € par épreuve supplémentaire Les frais administratifs sont inclus dans ces tarifs	Par solo : 47 € pour la 1 ^{ère} épreuve et 10 € par épreuve supplémentaire Par couple : 72 € pour la 1 ^{ère} épreuve et 20 € par épreuve supplémentaire Les frais administratifs sont inclus dans ces tarifs
Tests de Patinage de l'Ecole Française de Glace : session de club	Tarifs fixés par l'organisateur	Tarifs fixés par l'organisateur
Tests Fédéraux de Danse sur Glace (Préliminaire et Préparatoire) : session de club	15 €	15 €
Tests Fédéraux Pré-bronze à Argent : session régionale	20 € Pré-bronze et Bronze, 25 € Argent, 7 € par danse	20 € Pré-bronze et Bronze, 25 € Argent, 7 € par danse
Tests Fédéraux Vermeil à Platine: session nationale	40 € Vermeil et Petit Or, 45 € Or et Platine, 10 € par danse	40 € Vermeil et Petit Or, 45 € Or et Platine, 10 € par danse
Tests Fédéraux Majors Pré-bronze à Argent : session régionale	7 € par danse	7 € par danse
Tests Majors Vermeil, Petit Or, Or, Platine : session nationale	10 € par danse	10 € par danse

Il est procédé au vote.

Le projet est rejeté par 167 voix (19 clubs) contre et 109 voix pour (13 clubs), les Présidents de Clubs souhaitant une équité plus importante entre les solos et les couples ainsi qu'entre les différentes compétitions.

Une deuxième proposition est faite :

	Tarifs 2015/2016	Proposition de tarifs 2016/2017
Championnats de France, Coupe Interrégionale	35 € par partenaire	40 € par partenaire
Championnat de France Solos, Coupe de France Solos, Coupe Interrégionale Solos	45 € par solo	55 € par solo
Compétitions Tournoi de France	40 € par solo et 60 € par couple	50 € par solo et 70 € par couple
Compétitions Tournoi Interrégional Rencontres Interclubs (solos)	30 € pour les solos et 40 € par couple	40 € pour les solos et 50 € par couple

Compétitions Adultes	Par solo : 45 € pour la 1 ^{ère} épreuve et 10 € par épreuve supplémentaire Par couple : 70 € pour la 1 ^{ère} épreuve et 20 € par épreuve supplémentaire Les frais administratifs sont inclus dans ces tarifs	Par solo : 47 € pour la 1 ^{ère} épreuve et 10 € par épreuve supplémentaire Par couple : 72 € pour la 1 ^{ère} épreuve et 20 € par épreuve supplémentaire Les frais administratifs sont inclus dans ces tarifs
Tests de Patinage de l'Ecole Française de Glace : session de club	Tarifs fixés par l'organisateur	Tarifs fixés par l'organisateur
Tests Fédéraux de Danse sur Glace (Préliminaire et Préparatoire) : session de club	15 €	15 €
Tests Fédéraux Pré-bronze à Argent : session régionale	20 € Pré-bronze et Bronze, 25 € Argent, 7 € par danse	20 € Pré-bronze et Bronze, 25 € Argent, 7 € par danse
Tests Fédéraux Vermeil à Platine: session nationale	40 € Vermeil et Petit Or, 45 € Or et Platine, 10 € par danse	40 € Vermeil et Petit Or, 45 € Or et Platine, 10 € par danse
Tests Fédéraux Majors Pré-bronze à Argent : session régionale	7 € par danse	7 € par danse
Tests Majors Vermeil, Petit Or, Or, Platine : session nationale	10 € par danse	10 € par danse

Après vote, cette proposition est adoptée par 174 voix (20 clubs) pour et 102 voix contre (12 clubs).

Ce résultat est confirmé par un 2^{ème} vote de cette proposition des tarifs.

13h00 : clôture de l'Assemblée Générale.